

Burundi : les mandats d'arrêts annulés

BBC Afrique, 20 février 2016 Le procureur général a annulé les mandats d'arrêts internationaux émis contre 15 et dont le chef de file de l'opposition radicale en exil à quelques heures de la visite du Secrétaire général de l'ONU Moon. Le procureur Valentin Bagorikunda (photo) a chargé le commissaire général de la police judiciaire d'instruire les services d'Interpol pour les désactiver.

Parmi les 15 personnes visées par la mesure, figure le chef de file de l'opposition radicale Leonard Nyangoma, président du CNARED, (Conseil National pour la Restauration de l'Accord d'Arusha et de l'Etat de Droit) et son parole Pancrace Chimpaye. Tous les deux sont en exil en Belgique. La liste inclut aussi l'ancien président de l'Assemblée nationale Pie Ntavyohanyuma, l'ex-deuxième vice-président Gervais Ruyikiri et des anciens parlementaires.

Toutes ces personnes ont fui le pays l'année dernière à la suite de la contestation de la candidature du président Nkurunziza. Les mandats d'arrêts ont été aussi abandonnés pour deux leaders de la société civile et le directeur du groupe de presse Indépendant Iwacu, Antoine Kaburahe. Le procureur général Valentin Bagorikunda a déclaré que les motifs à la base de l'émission des mandats contre ces 15 personnes ne sont plus valables mais il ne les pas annuler.

Des mandats d'arrêts internationaux avaient été émis contre une quarantaine de personnes accusées d'assassinat interne et tentative de coup d'Etat. Ce sont des hommes politiques, des membres des organisations de la société civile, des militaires et policiers, et des responsables des médias indépendants. Malgré les appels répétés de la communauté internationale pour un dialogue inclusif, le gouvernement burundais a toujours rejeté toute négociation avec ces personnes qu'il considère comme des terroristes et putschistes. Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon est attendu à Bujumbura lundi prochain pour convaincre Bujumbura d'entamer un dialogue inclusif.